

Monistro liens

Magazine
municipal d'information

www.mairie-monistrol-sur-loire.fr

Juillet 2023 - N°18 -



Vie municipale

Beau départ d'étape pour le **Critérium du Dauphiné**



Vie municipale

Le compostage **partagé**



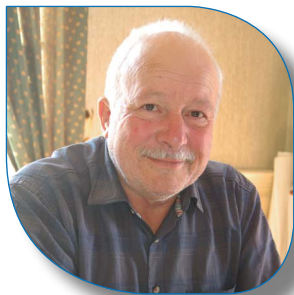
Vie municipale

Le nouveau **PLU**



Vie municipale

Remise des prix du **civisme**



Le mot du Maire

Monistroliennes, Monistroliens,

le PLU adopté lors du conseil municipal de mai fixe les objectifs en matière d'urbanisme pour les 10-12 ans qui viennent. Ce travail de 4 années nous a conduits après débats, réunions sur le terrain ou en commissions, à vous présenter une cartographie et un règlement soumis à enquête et adopté. Restons humbles sur le travail effectué : ce document doit vivre à partir de l'ossature présentée et subir, au cours du temps, des adaptations ou des modifications.

Une année scolaire se termine, une année sportive riche en événements et résultats probants pour l'avenir s'achève ; quoi de mieux que l'accueil d'un départ d'une étape du Critérium du Dauphiné : merci à tous d'avoir permis aux élèves de Monistrol de participer à cet événement ; quoi de plus encourageant pour les organisateurs de croiser le regard émerveillé de tous ces jeunes devant et au plus proche de vedettes internationales du cyclisme actuel.

Après une fête de la musique réussie, dans le calme, à laquelle vous avez participé, nombreux, les Zest'ivales continuent d'animer Monistrol.

Les festivités du 13 juillet au soir, repas champêtre, bal populaire et feu d'artifice ont obtenu votre adhésion dans une ambiance familiale et colorée.

Pour le 14 juillet au matin, le défilé en ville jusqu'au cimetière nous a permis de rendre hommage à ceux qui ont oeuvré pour notre liberté et la paix.

Bon été à toutes et tous, en vacances ou au travail, profitons des jours les plus longs de l'année.

Jean-Paul **LYONNET**

Bulletin municipal d'information.

Juillet 2023.

Directeur de la publication :

Jean-Paul LYONNET,

Maire de Monistrol sur Loire.

Conception :

service COMMUNICATION,

Mairie de Monistrol sur Loire.

Photographies :

Mairie de Monistrol sur Loire,

Olivier DUPLAIN.

Impression :

imprimerie COURT,

Monistrol sur Loire.

Diffusion : **association**

Coup de Pouce à l'Emploi,

Sainte Sigolène.

Tirage : 4 600 exemplaires.

Papier certifié PEFC.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Actualité



Compostage partagé : appel à projets

Comment valoriser les déchets de cuisine et de table ?

En 2021 sur le territoire, 1358 tonnes de biodéchets (de cuisine et de table) sont estimées avoir été collectées avec les ordures ménagères résiduelles (OMR), donc non valorisées. Le coût de traitement d'une tonne d'OMR est de 281 euros HT.

En moyenne, un habitant en produit 227 kg par an, dont 43 kg de biodéchets. Pour les déchets verts, la quantité est de 2726 tonnes pour 2021. Leur traitement est à environ 40 euros la tonne (109 040 euros pour la collectivité).

Pour valoriser cette matière organique et diminuer les volumes à gérer lors de la collecte, le service collecte des déchets de la communauté de communes souhaite mettre en place des points de compostage partagé.

- Le principe -

Le compostage partagé consiste à favoriser la gestion domestique et collective du compost dans un quartier, une école, ou en pied d'immeuble. Les habitants veillent à la bonne gestion des composteurs (diversité des matières, aération, valorisation du compost...). C'est un bon moyen pour créer du lien social.

Appel à projets

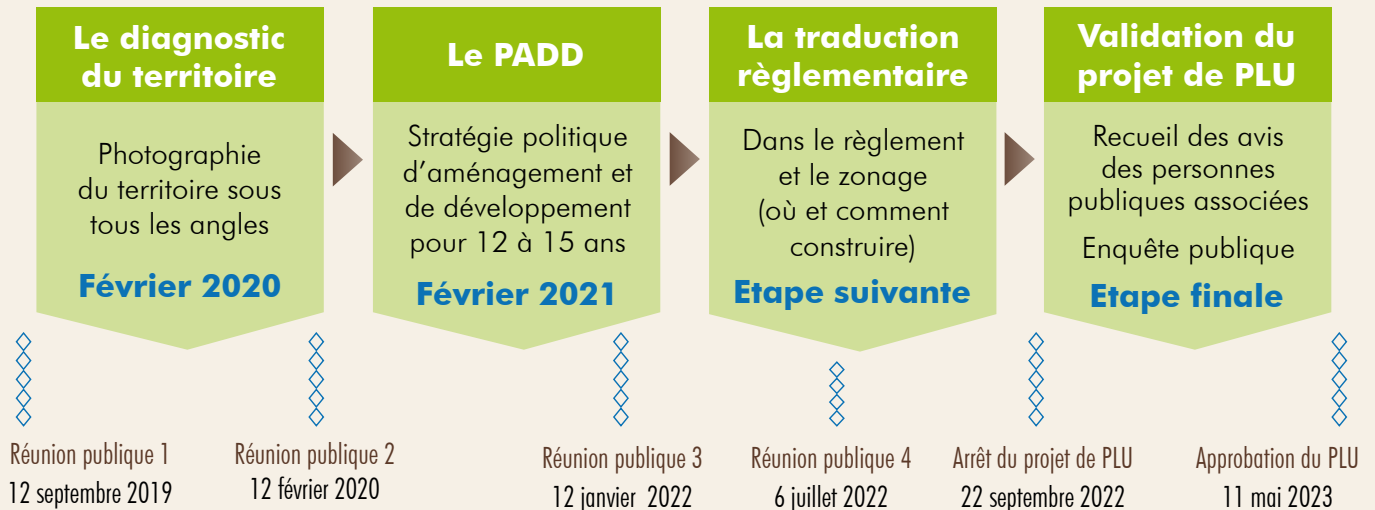
Toute personne intéressée pour mettre en place un point de compostage partagé peut contacter Frédéric Checa qui relatera les projets auprès de la Communauté de Communes (fred.checa@monistrol.fr)

PLAN LOCAL D'URBANISME [PLU]

Et périmètre délimité des abords (PDA)

La révision du plan local d'urbanisme s'est achevée avec l'approbation du nouveau PLU le 11 mai dernier en séance du conseil municipal. Retour sur les principales informations à en retenir.

▶ LES ETAPES



▶ LES OAP (ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION) À ENJEUX HABITATS

OAP Habitat

- Les Bruyères du Prince : 1,4 ha ; 24 logements potentiels.
- La Souchonne : 4,5 ha ; 81 logements potentiels.
- Le Mazel : 0,5 ha ; 15 logements potentiels.



Les OAP à enjeux habitats

Elles traduisent le PADD en précisant des orientations spécifiques aux secteurs identifiés.

Les OAP sont soumises à un rapport de compatibilité permettant une marge d'adaptation des permis d'aménager.

Elles permettent une certaine stabilité du document d'urbanisme face à la temporalité longue des projets d'aménagement.

Certaines sont conditionnées à l'extension de réseaux.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Et périmètre délimité des abords (PDA)

▶ LE NOUVEAU PLU

géoportail



Le PLU a été opposable depuis le 17 mai. Les recours étaient possibles jusqu'au 17 juillet dernier auprès du tribunal administratif de Clermont-Ferrand, ou par l'application telerecours citoyen accessible sur www.telerecours.fr.

Il est possible de consulter le PLU sur la plateforme **géoportail** (www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map) puis en entrant Monistrol sur Loire dans le moteur de recherche.

Depuis le 1er janvier 2022, pour plus de simplicité et de facilité, les usagers de la commune peuvent déposer, sans frais, les autorisations d'urbanisme en ligne, à tout moment et où qu'ils soient.

Elles doivent être déposées sous forme électronique via la plateforme **GeoPermis** (www.geopermis.fr).

Cette démarche permet à l'utilisateur plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier à chaque étape de l'instruction et une démarche économique et écologique sur la reprographie des documents et l'affranchissement des courriers recommandés.

Pour les usagers souhaitant déposer au format papier, il est toujours possible de le faire, soit par courrier, soit directement en Mairie en deux exemplaires papiers.



Important : que se passe-t-il entre 2 PLU ?

Toutes les autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable de travaux, permis d'aménager) obtenues avant l'approbation du nouveau PLU ne pourront pas être prolongées à la fin de la durée de validité initiale, les règles d'urbanisme ayant changé.

LE SERVICE URBANISME

Il reste disponible pour répondre à toutes les informations utiles liées aux nouvelles règles d'urbanisme :

- les lundis et jeudis de 8h30 à 12h,
- les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (sauf horaires d'été).

▶ GUIDE DE RÉGLEMENTATION ARCHITECTURALE

Toute rénovation ou construction en secteur patrimonial est désormais soumise à une réglementation.

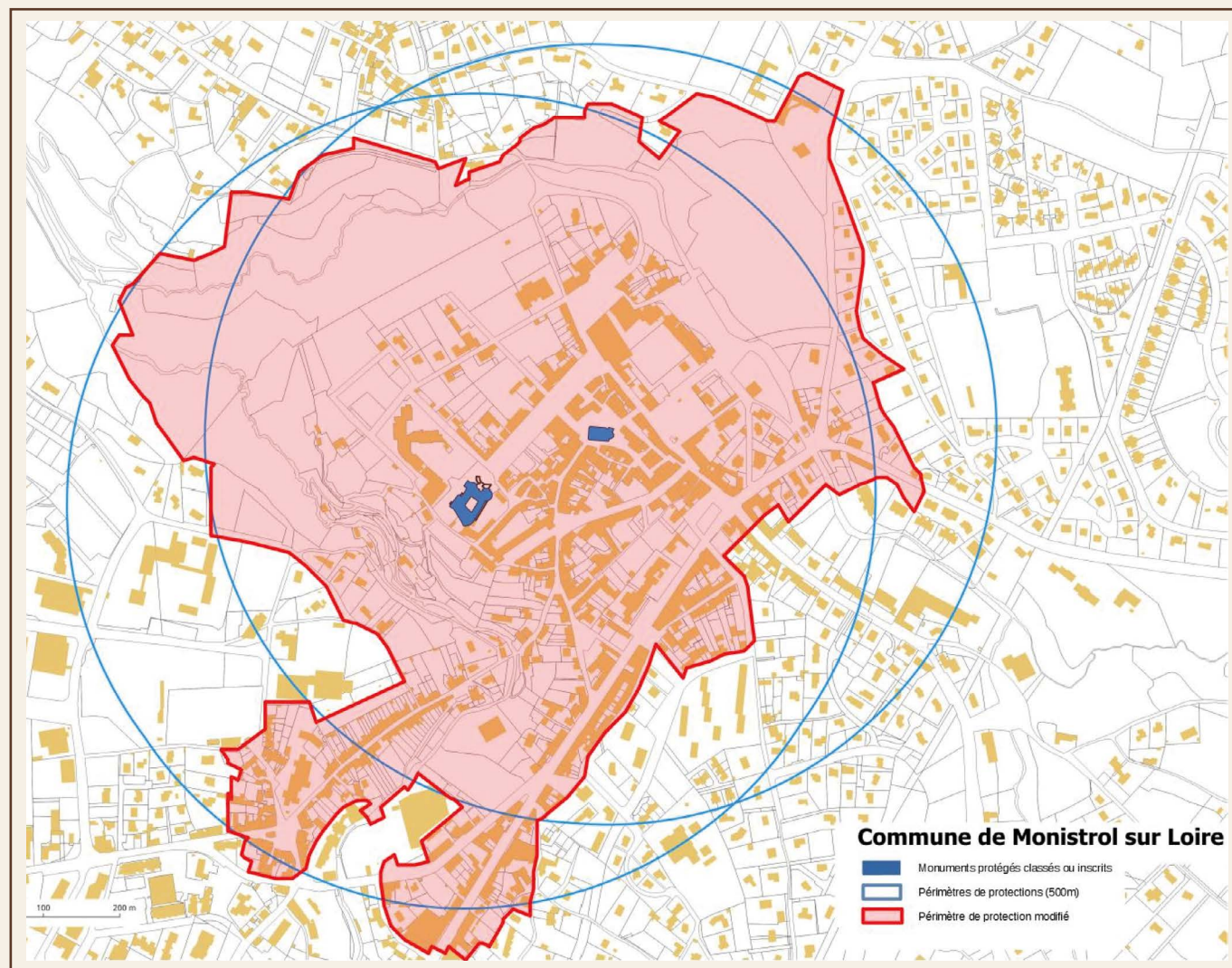
Le guide présentant l'intégralité de ses réglementations est disponible en ligne sur le site Internet de la Mairie : PLU - PDA / Orientation d'aménagement et de programmation / Annexes.



PLAN LOCAL D'URBANISME [PLU]

Et périmètre délimité des abords (PDA)

► PÉRIMÈTRE DE DÉLIMITATION DES ABORDS



Les périmètres de protection de 500m autour des bâtiments classés sont supprimés.

Le périmètre des abords, mis en place en même temps que le nouveau PLU, permet de cibler sans mauvaise interprétation les parcelles soumises à l'avis de l'architecte des bâtiments de France (ABF).

Désormais, les autorisations d'urbanisme délivrées dans ce périmètre devront être conformes avec l'avis de l'ABF.

► RAPPELS EN MATIÈRE D'AUTORISATIONS D'URBANISME

- Les travaux ne doivent pas commencer avant l'arrêté d'autorisation d'urbanisme,
- L'arrêté doit être affiché par le pétitionnaire car il est soumis à 2 mois de délai de recours des tiers : la date certaine d'affichage lance le délai de recours,
- Les autorisations d'urbanisme doivent être respectées : toute modification fait l'objet d'une demande spécifique avant la mise en oeuvre des travaux modificatifs.

Bon à savoir : la commune opère régulièrement des contrôles de conformité. Tout manquement ou non respect en matière d'autorisation d'urbanisme est passible de sanctions contentieuses.



- Monistrol sur Loire ville de départ -

Mardi 6 juin dernier, la course cycliste du Critérium du Dauphiné s'élançait de Monistrol sur Loire pour sa 3^e étape depuis le village de départ installé sur le site du Mazel. Un temps ensoleillé, conjugué avec une organisation rigoureuse de l'événement, ont permis au public présent de vivre un beau moment de fête, dans une ambiance des grands rendez-vous sportifs.



- La jeunesse venue en force -

Les 700 élèves des trois groupes scolaires primaires attendus sur place ont également été rejoints par beaucoup de collégiens et lycéens. Une jeunesse dont le dynamisme a, sans aucun doute, ajouté une dimension supplémentaire à la fête.



- Proximité et générosité des coureurs -

Christophe Laporte, Jonas Vingegaard, Julian Alaphilippe... Les grands noms du cyclisme d'aujourd'hui étaient présents

mais l'ensemble des coureurs du Critérium du Dauphiné a fait preuve de simplicité et d'une grande générosité à l'égard du public. Signatures d'autographes, selfies...

La proximité des coureurs a ravi les fans de cyclisme venus nombreux.



- Merci ! -

A tous les bénévoles des associations monistroliennes venus prêter main forte à l'organisation : le Cyclo club monistrolien, Monistrol Animation, le Tennis club, le Rêve XV rugby, l'USM Football, l'amicale des pêcheurs.
Mais aussi : l'entreprise ING Fixations et Récréa pour la mise à disposition de leurs parkings, David Gay, proviseur du lycée Léonard de Vinci, l'office de tourisme intercommunal des Marches du Velay - Rochebaron, Wilfrid Delolme, moniteur VTT, pour ses ateliers d'animations au Mazel, les écoles, collèges et lycées monistroliens, les élèves du lycée du Marais option sécurité.
Félicitations également aux nombreux agents des services municipaux qui ont travaillé sur la manifestation durant plusieurs semaines afin que le succès soit au rendez-vous.



Les organisateurs du Critérium du Dauphiné, membres d'Amayur Sport Organisation (A.S.O.), ont souligné l'indéniable engouement vécu lors du départ de cette étape monistrolienne. La Ville de Monistrol sur Loire tient à remercier toutes les équipes d'A.S.O. pour leur accompagnement dans la mise en place de cet événement pour la commune.



- Les partenaires -

L'organisation d'un tel événement a été rendu possible grâce au partenariat de plusieurs collectivités : la Ville de Monistrol sur Loire mais aussi la Communauté de Communes Marches du Velay - Rochebaron et le Département de la Haute-Loire.



••• **Chez les commerçants**



- Fèvre Soy -

L'enseigne est spécialisée dans les produits de finitions (plinthes, moulures...) visibles dans le showroom et propose de la menuiserie (fenêtres, volets, parquets...).

**Avenue de la Gare
04 77 22 07 14 - www.fevre-soy.fr**



- Les Bibiches -

Il s'agit d'une boutique de prêt-à-porter féminin et d'accessoires pour tous âges, tous styles, toutes morphologies et tous budgets.

**1, place de la Fontaine
06 09 73 65 99.**

- Maison nomad -

La boutique propose de la vaisselle et décoration artisanale, de fabrication française et marocaine : senteurs, parfums d'intérieurs, produits corporels, bougies...

**15, place de la Victoire
06 14 07 26 55.**



Cette rubrique est ouverte aux nouveaux commerçants disposant d'un pas de porte. Pour plus de renseignements, contacter le service communication au 04 71 75 61 33.

- Déménagement -

- Emma beauté -

Le cabinet de soins esthétiques (visage, corps, épilation, maquillage) était précédemment situé sur la place de la Victoire.

4, rue de Chabron - 04 71 66 39 02.



Bar PMU FDJ

Tolga a récemment repris l'enseigne dont l'activité reste la même.

1, rue Chaussade / 04 71 66 15 11.

- Changements de propriétaires -



L'M coiffure

Loryane a repris le salon de coiffure pour hommes, femmes et enfants.

19, rue du Commerce / 06 61 87 47 88.



Enfance jeunesse

En juin dernier, les prix du civisme pour la jeunesse 2023 en Haute-Loire ont été décernés lors d'une cérémonie au Puy en Velay.

Remise des prix du civisme

Le troisième prix collectif a été attribué aux élèves de l'atelier « éco-blocs » du collège du Monteil, sur le recyclage du carton et des feuilles de papier. Le principe est de créer des blocs-notes

en utilisant des feuilles de papier imprimées d'un côté et non utilisées au dos, l'objectif étant de recycler de manière créative. Une centaine de ces « éco-blocs » ont été remis aux élèves de CM2 en visite au collège.

Deux témoignages d'encouragement à titre collectif ont été discernés à des jeunes de la commune :

- à Téa Cambi et Milana Bakhtiozina du collège Notre Dame du Château pour l'intégration de Milana par Téa au sein de l'établissement,
- à Pauline Freitas et Léonor Cappy, pour leurs actions de citoyenneté et de solidarité, notamment par le biais du conseil municipal des jeunes.

- L'ordre national du mérite -

Chaque année, le Prix du Civisme, décerné à titre individuel ou collectif, à l'attention des jeunes de 8 à 18 ans, est organisé par l'Ordre National du Mérite (ONM).

Deuxième ordre national après celui de la Légion d'Honneur, il a été créé pour récompenser l'exemplarité, l'initiative, le talent, le courage, la générosité : l'engagement citoyen.



Tourisme

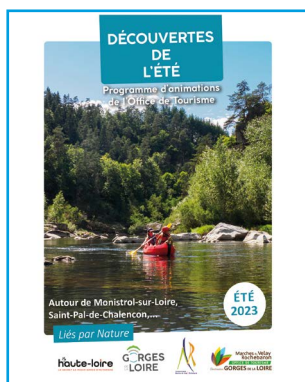


Les découvertes de l'été continuent au mois d'août

Cet été, accompagné du programme des découvertes de l'été, l'Office de Tourisme vous propose de voyager et de vivre une parenthèse dans les Gorges de la Loire à deux pas de chez vous.

Les nouveautés 2023 : descente en canoë au crépuscule, visite à la ferme Chapuis de Bas en Basset, initiations pour les fans de pêche (nombreuses dates et techniques), grimpe d'arbres et bivouac en forêt.

Retrouvez tous les rendez-vous à découvrir à Monistrol-sur-Loire en page 12 de l'agenda, mais aussi toutes les dates dans le programme complet en ligne sur le site de l'office de tourisme et au bureau faubourg Carnot.



- Bon cadeau -

Dans les bureaux d'accueil, un coupon de réduction est offert pour accompagner le programme de l'été :

- 2 entrées adulte achetées = 1 entrée enfant offerte au château de Rochebaron,
- 1 entrée adulte achetée = 1 entrée enfant offerte au centre aquatique L'Ozen.





⋮ Liste d'opposition municipale « Monistrol pour tous »

En tant qu'élus, nous signons une charte nous engageant à poursuivre le seul intérêt général.

Lors du conseil municipal de juin, **différentes représentations de cet intérêt général se sont affrontées**. Aux problématiques quotidiennes rencontrées par les habitants du Monteil, il a été répondu que l'intérêt général primait. Pourtant les problèmes évoqués en font entièrement partie :

- Les **problèmes de stationnement** : un nombre de places supplémentaires dans les parkings attenants insuffisant, la suppression du stationnement dans la rue sans alternative viable pour les riverains ;
- Les **problèmes de circulation** : un sens unique de circulation envisagé ne prenant pas en compte les pratiques actuelles ;
- La **sécurité routière** : des incivilités au volant non sanctionnées (excès de vitesse, dégradation de véhicules, mise en danger des piétons et notamment des enfants se rendant au collège).

Certes, l'objectif est de revaloriser cette rue ancienne et historique, et d'y vivre avec bien-être, mais **ces problèmes ne peuvent pas être écartés sous prétexte d'intérêts particuliers**. Les habitants du Monteil **ne sont pas écoutés**, tout comme ceux de Paulin pour la porcherie, de nombreux Monistroliens pour le PLU, et bien d'autres encore ... **Il ne s'agit pas de faire valoir toutes les revendications** mais de **prendre en compte les interrogations et les inquiétudes**, et **surtout de rechercher un consensus**.

C'est en associant les habitants du Monteil que l'aménagement de ce quartier pourra être réussi car, si les bureaux d'études font des propositions générales et veillent au respect de la réglementation, **les habitants apportent leurs pratiques et leur vécu**. A cet effet, et pour ne pas reproduire les erreurs durant les travaux de la Montée du Prince, **certains riverains du Monteil souhaitent être entendus avant les travaux**.

Mais **l'équipe en place cherche à éviter à tout prix la contestation, l'opposition, la remise en question sans se soucier des attentes légitimes de nombreux habitants de notre commune**. Les exemples sont nombreux : des décisions prises sans concertation en Conseil d'adjoints, une présentation partielle voire partielle des dossiers en commissions, les dates des réunions publiques communiquées tardivement, un accès aux documents publics difficile ou retardé, pas ou peu de réponses à certains courriers de citoyens, etc. **L'équipe en place préfère l'obstruction au débat**.

Quand les accords sont trouvés, nous ne sommes même pas assurés qu'ils soient respectés. Il s'avère qu'une règle convenue en commission urbanisme n'a pas été ouvertement respectée, **créant une iniquité de traitement entre citoyens**. **Nous avons quitté le conseil municipal de mai pour contester ce non-respect du consensus établi** et non par « manque de courage » comme **l'a publiquement soutenu Mr Le Maire**.

Selon nous, le véritable courage consiste **à promouvoir la concertation et démocratiser le processus de prise de décision**. Aujourd'hui, à mi-mandat, le constat est là : les citoyens Monistroliens n'ont pas réellement leur voix dans les choix qui les concernent directement. **Pour Monistrol Pour Tous, l'exercice de leur citoyenneté ne s'arrête pas à une élection tous les 6 ans**. Nous vous invitons à venir partager votre vision de l'avenir et construire un projet plus intéressant que celui qui nous est proposé aujourd'hui.

Fidèles à nos engagements, vous pouvez compter sur les élus de Monistrol Pour Tous pour faire entendre vos et nos avis divergents.

Bel été à toutes et tous.



⋮ **Liste de la majorité municipale** **« Monistrol avec vous »**

Mars 2020 - Juillet 2023 : trois ans d'actions à votre service.

Cela fait maintenant trois ans que vous avez fait confiance à l'équipe "Monistrol avec vous" pour conduire la politique municipale entre 2020 et 2026. Nous sommes arrivés à mi-mandat, l'occasion de souligner des actions fortes qui ont été menées par notre liste.

Sans vouloir dresser une liste exhaustive des actions qui, depuis trois ans, sont menées avec l'objectif de continuer à rendre Monistrol attractive et d'améliorer la qualité de vie des Monistroliens, **certains projets structurants doivent être mis en valeur.**

La politique de développement urbain a été au cœur du travail de notre majorité. Dans une logique de concertation, nous avons mené à son terme la révision du **Plan Local d'Urbanisme**. Véritable outil pour le **développement de notre ville**, il posera les règles d'urbanisme pour les quinze ans à venir. Nous regrettons toutefois la lourdeur des règles nationales qui ne laissent que peu de place aux arbitrages des élus locaux, pourtant adaptés au territoire. Tout comme **nous regrettons l'attitude de l'opposition ayant préféré quitter le Conseil Municipal lors du vote du PLU**, manquant ainsi d'un certain courage pour assumer un vote.

De manière générale, **nous travaillons des projets importants permettant de structurer la ville à long terme** : quartier du Monteil, dispositif Petites Villes de Demain, aménagement du tènement du LEP en centre-bourg, travaux du quartier des Razes, extension de l'Hôtel de Ville... Les actions engagées sont nombreuses.

Dans tous les domaines qui sont de nos compétences, et dans toutes les politiques que nous menons pour vous, nous agissons pour améliorer la qualité et le cadre de vie de notre commune. Dans cette optique, nous menons aussi une **politique de travaux réguliers**, que ce soit sur les aménagements routiers, les réfections de réseaux, l'entretien de nos bâtiments publics. En matière sportive, **avec un effort constant pour soutenir nos clubs et les pratiques amateurs via la réalisation majeure du complexe du Mazel**, des travaux quotidiens sont réalisés, sans oublier l'accueil d'une étape du Critérium du Dauphiné, évènement majeur pour notre commune. **En matière sociale, une attention particulière est portée au bien-être de chacun**, en essayant de répondre au mieux aux demandes des citoyens et en relayant toujours les nouveaux dispositifs mis en place. **Nos écoles et nos jeunes sont une priorité** à travers les travaux d'entretiens de nos écoles publiques et les investissements portés notamment sur le numérique. **En matière culturelle et d'animations**, l'ouverture de la médiathèque les samedis après-midi, la mise en place d'animations sur l'été avec les Zest'ivales ou le maintien d'une saison culturelle ambitieuse **participent à l'attractivité de notre ville.**

Nous n'oublions pas, bien sûr, les nécessaires actions en faveur de notre environnement, notamment à travers des actions d'économie d'énergies dans les bâtiments communaux ou en travaillant sur l'extinction des éclairages publics.

Les actions concrètes qui sont mises en place depuis trois ans sont nombreuses et le travail est là !

Le contexte budgétaire très contraint que nous connaissons nous oblige à une gestion rigoureuse mais ne doit pas nous empêcher de poursuivre notre action. C'est ce que nous faisons par exemple en maintenant une forte politique de subvention au monde associatif, marquant un soutien aux nombreuses associations qui font vivre notre commune.

Ainsi, pour notre majorité, l'objectif est clair : mener **une politique sérieuse, des actions concrètes, au service de tous les Monistroliens, avec une méthode de travail claire et à l'écoute des habitants. Vous pouvez compter sur l'engagement des élus de l'ensemble de la majorité municipale "Monistrol avec Vous" !**

Agenda

En août

Jusqu'au 30 septembre

- **Exposition d'été** de la société d'Histoire et des Amis du Château « les arts de la table », vendredis, samedis, dimanches 15h-19h au Château.

Jusqu'au 26 août

- **Bivouac en forêt** les vendredis et samedis, 17h-9h, petit-déjeuner compris. Dès 7 ans, sur réservation au 06 01 77 31 41.*

Du 1er au 11 août + 14 et 15 août

- **Grimpe d'arbres** découverte du milieu arboré par le haut, initiation d'1h30, à partir de 17h30. Dès 7 ans, sur réservation au 06 01 77 31 41.*

Mercredi 2 août

- **Journée stage VTT** avec Wilfrid Delolme, moniteur, 10h-16h. De 6 à 8 ans, sur réservation www.vttenvelay.fr*

Judi 3 août

- **Pêche au coup** 9h-12h à l'étang d'Antonianes. Dès 8 ans.*
- **Journée stage VTT** avec Wilfrid Delolme, moniteur, 10h-16h. De 9 à 11 ans, sur réservation www.vttenvelay.fr*

Vendredi 4 août

- **Journée stage VTT** avec Wilfrid Delolme, moniteur, 10h-16h. De 12 à 15 ans, sur réservation www.vttenvelay.fr*

Mercredi 9 août

- **Balade sur la trace des plantes sauvages et du castor** au bord du Lignon. Tout public.*

Judi 10 août

- **Pêche au coup** 9h-12h à l'étang d'Antonianes. Dès 8 ans.*

Vendredi 11 août

- **Visite d'une brasserie** avec découverte du brassage de la bière artisanale, 15h-16h. Tout public.*

Mercredi 16 août

- **Jeu de piste** dans les jardins de Cocagne, 9h30-11h30. Dès 3 ans.*

Mardi 22 août

- **Balade contée** avec Konsl'diz, 17h30 dans le parc du Château. Tout public.*

Mardi 29

- **Reprise du club des aînés**, maison des associations.

Mercredi 30

- **Matinée jeux** avec la ludothèque Ricochet, 9h30-11h30 à la maison des associations.

En septembre

Jusqu'au 30 septembre

- **Exposition d'été** de la société d'Histoire et des Amis du Château « les arts de la table », vendredis, samedis, dimanches 15h-19h au Château.

Samedi 2

- **Eveil musical** ludique avec comptines et jeux musicaux, 14h à la médiathèque. Dès 2 ans. Gratuit, sur réservation.

Samedi 9

- **Forum des associations** 14h-17h30 à la MJC et à la Halle des Sports du Monteil.

Dimanche 10

- **Classes en fête** avec les années en 3, défilé des chars décorés le matin en centre-ville.

Mercredi 13

- **Ciné débat** autour du film « the father » organisé par la pause des aidants des CCAS de Monistrol sur Loire et Sainte Sigolène, 18h30 au Cin'étoiles de Sainte Sigolène. Débat animé par Marie Moulin, psychologue, suivi d'un apéritif dînatoire.

Vendredi 15

- **Présentation de la saison culturelle**, 19h30 à la Capitelle. Entrée gratuite et ouverte à tous.

Vendredi 22 et samedi 23

- **Braderie** du Secours Catholique, vêtements, livres, DVD, CD, le vendredi 8h-11h30 et 13h30-17h30, le samedi 9h-11h, maison paroissiale allée du Château.

Samedi 23

- **Chanson humour** avec Didier Super et Discount, 20h à l'Espace Culturel. Dans le cadre du festival Le Chant des Sucrs.

Mardi 26

- **Concert rock** par Kent et Alice : reprise du répertoire d'Elvis Presley, 18h à la médiathèque. Dans le cadre du festival Le Chant des Sucrs. Gratuit, sur réservation.

Mercredi 27

- **Après-midi jeux** avec la ludothèque Ricochet, 16h-18h à la maison des associations.

Samedi 30

- **Journée rétro gaming** pour (re)découvrir le plaisir des jeux vidéos, à la médiathèque. Gratuit, sans réservation.

* Animations dans le cadre des découvertes de l'été de l'office de tourisme.

Sur réservation
au 04 71 66 03 14
ou numéro/site indiqué.



- Saison culturelle -

La saison culturelle et ses nombreux spectacles se dévoilent lors d'une soirée gratuite et ouverte à tous le vendredi 15 septembre à 19h30 à la Capitelle.

Pour l'occasion, un spectacle d'improvisation avec la LISA, la ligue d'improvisation de Saint Etienne, sera offert au public présent.

L'Agenda est ouvert aux manifestations associatives monistroliennes.
Informations à transmettre au service communication de la Mairie.